

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19166**

Intitulé

Technicien en mécanique de précision (BTM)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)	Le Président de la chambre de métiers et de l'artisanat par délégation du Président de l'APCM

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

3109 - Métallurgie

Code(s) NSF :

251 Mécanique générale et de précision, usinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Autonome dans la production, le « technicien en mécanique de précision » participe et supervise la conception et la fabrication de tous types de pièces mécaniques, unitaires et/ou sérielles sur équipement numérique, en veillant au respect des normes de qualité et d'hygiène-sécurité.

Il a en charge :

- le développement commercial de l'entreprise de mécanique de précision sous couvert du chef d'entreprise,
- le conseil et l'analyse du projet ou de la commande client,
- l'évaluation des coûts de production et les temps de fabrication de la pièce unitaire et/ou sériele dans une perspective d'optimisation,
- l'élaboration la conception des gammes opératoires,
- l'organisation, la préparation et l'optimisation des moyens de production (matières d'œuvre, outils et équipements numérisés à mettre en œuvre, constitution des équipes, planification, répartition des tâches,...),
- le management et l'encadrement d'une équipe de tourneurs, ajusteurs, monteurs,
- la conduite des opérations d'usinage sur équipement numérisé,
- la supervision et le suivi des réalisations de pièces mécaniques de l'atelier ou du secteur spécialisé en veillant à la rentabilité des fabrications (durée d'intervention, techniques mises en œuvre, moyens mobilisés,...),
- la clôture des opérations d'usinage,
- la supervision des opérations de maintenance de 1er niveau des équipements numérisés et des outillages associés,
- le suivi des réalisations (SAV).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du BTM de technicien en mécanique de précision exerce principalement son métier en atelier, dans des entreprises artisanales (moins de 20 salariés) de mécanique générale, de métallurgie, assurant une production de pièces uniques, prototypes, de petites et moyennes séries pour des filières industrielles. Il peut également exercer son activité dans la construction aéronautique, ferroviaire, navale ou automobile, dans l'industrie.

Le titulaire de la certification est un technicien en mécanique de précision, un responsable d'unité de production, chef d'atelier. Il a une autonomie totale dans l'activité de production, son organisation et la gestion des réalisations de l'atelier.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2503 : Pilotage d'unité élémentaire de production mécanique

H2903 : Conduite d'équipement d'usinage

Réglementation d'activités :

Des habilitations spécifiques en soudure plus particulièrement peuvent être nécessaires

Le CACES, peut également être exigé selon la nature de l'activité de l'entreprise employeuse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

A/ Après une formation

La délivrance de la certification repose sur un examen terminal comprenant 2 composantes :

1) Composante production

- Une étude technique de fabrication consistant pour le candidat à exécuter le dessin de définition d'une pièce, émettre une proposition d'amélioration et valider une solution constructive.
- Une épreuve d'organisation d'une fabrication à l'écrit
- Une épreuve pratique durant laquelle le candidat devra à partir d'un dossier, réaliser toutes les pièces de l'ensemble, assembler les pièces pour en faire un ensemble fonctionnel, mettre en œuvre une machine à commande numérique, exécuter une pièce et corriger le programme si nécessaire avant d'exécuter la seconde pièce
- Une évaluation des acquis pratiques en entreprise, effectuée en situation de travail par le chef d'entreprise/Maître d'apprentissage pour les candidats issus de l'apprentissage (Book+TAC)

2) Composante transversale

- Une étude de cas
- Un exercice oral de résolution de problèmes
- Un mémoire et sa soutenance
- Une épreuve orale de langue vivante professionnelle

Le BTM est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne de 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves sans note éliminatoire.

B/ la validation des acquis de l'expérience

La délivrance de la certification repose sur la production d'un dossier de preuves et sur un entretien avec un jury VAE.

Le dossier de preuves du candidat est organisé par domaine de compétences professionnelles et managériales identiques qu'elle que soit la voie d'accès.

Pour qu'un domaine de compétences soit validé, il faut que le candidat ait obtenu un score minimum conforme au niveau pré-établi au niveau national.

La délivrance de la certification repose sur la validation des différents domaines de compétences.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		La composition du jury particulier est déterminée par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat. Il comprend en plus de son président (un maître artisan ou son président désigné par la chambre de métiers et de l'artisanat) : - un ou deux formateurs de la spécialité, autres que les animateurs de la formation, - un artisan ou un salarié détenteur autant que de possible du Brevet technique des métiers et/ou maître artisan. Le jury général comprend des membres désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat (lui-même président du jury général) : - un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers, - le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle ou son représentant, - l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique désigné par lui, - des formateurs et ou responsables pédagogiques chargés de la préparation au Brevet technique des métiers, désignés par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou de l'organisation professionnelle, si elle organise seule la formation, - les correcteurs peuvent y être associés autant que de besoin.
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		Le jury VAE présidé par le chef d'entreprise qui exerce une fonction d'arbitrage, doit comporter au moins 4 personnes dont 2 représentants qualifiés de la profession considérée (un chef d'entreprise et un salarié, choisis par le président de la chambre, sur les listes présentées par les organisations professionnelles).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien en mécanique de précision (BTM)" avec effet au 01 juin 2002, jusqu'au 03 juillet 2019

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

environ 5 titulaires par an

Autres sources d'information :

<http://artisanat.fr>

Lieu(x) de certification :

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) : Île-de-France - Paris (75) []

Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) – 12, avenue Marceau- 75008 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La chambre de métiers et de l'artisanat labellisée pour la mise en œuvre du BTM de technicien en mécanique de précision est l'Alsace. Cette liste est non exhaustive.

Historique de la certification :